

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-trois, le treize février à dix heures, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

**Mme Rose-Marie FALQUE a été désignée secrétaire de séance.**

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	6
Nombre de membres présents	17	1
Nombre de procurations	6	1
Nombre de suffrages exprimés	23	2

Etaient présents

Monsieur Daniel MATERGIA  
Madame Lydie LE PIOUFF  
Monsieur Henry LEMOINE  
Monsieur Claude GRAUFFEL  
Monsieur Christophe SONREL  
Monsieur Philippe ARNOULD  
Madame Rose-Marie FALQUE  
Monsieur Jean-Jacques PIERRET  
Madame Viviane PLANCHAIS  
Monsieur François DIETSCH  
Monsieur Eric PENSALFINI  
Monsieur Bernard BERTELLE  
Madame Catherine PAILLARD  
Monsieur Didier JACQUOT-HECK  
Madame Blandine SOUVAY  
Monsieur Valentin DETHOU  
Madame Martine BOCOUM

Ont donné procuration

Monsieur Pierre BOILEAU à Monsieur Daniel MATERGIA  
Monsieur Luc BINSINGER à Monsieur François DIETSCH  
Monsieur David GARLAND à Madame Martine BOCOUM  
Monsieur Serge DE CARLI à Monsieur Bernard BERTELLE  
Monsieur Yannick HELLAK à Madame Rose-Marie FALQUE  
Monsieur Bertrand MASSON à Monsieur Claude GRAUFFEL  
Madame Michèle PILOT à Madame Lydie LE PIOUFF

Etaient excusés

Monsieur Jean-Marc FOURNEL  
Monsieur Pascal SCHNEIDER  
Madame Chantal FINCK  
Monsieur Ousmane SAMB  
Madame Véronique BILLOT

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistaient également :

- Monsieur Alain FAIVRE, Directeur
- Madame Agnès MAYER, Payeur départemental

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 FEVRIER 2023  
POINT A L'ORDRE DU JOUR :**

**CDG 23/18 – MISSIONS SUPPORTS – POLE RESSOURCES & DEVELOPPEMENT –  
SERVICE AFFAIRES GENERALES - CONTRATS, CONVENTIONS ET MARCHES  
PASSES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION ATTRIBUEE AU PRESIDENT**

Monsieur le Président rend compte à l'assemblée des contrats, des conventions, des avenants et des marchés publics qu'il a signés dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée par le conseil d'administration, conformément aux dispositions combinées des articles 27 et 28 du décret n°85-643 du 26 juin 1985, en ce qui concerne :

**UNITE EMPLOI ET PROSPECTION DES TALENTS**

Conventions de mise à disposition d'agents intérimaires signées avec :

<b>COLLECTIVITE</b>	<b>DATE SIGNATURE</b>
VILLEY SAINT ETIENNE	18/01/2023
CROISMARE	02/01/2023
ALLONDRELLE LA MALMAISON	21/12/2022
COSNES ET ROMAIN	21/12/2022
CTE COM. PAYS DU SEL ET DU VERMOIS	17/12/2022
ROVILLE DEVANT BAYON	20/12/2022
SAINT MAX	13/12/2022
THEY SOUS VAUDEMONT	24/11/2022
HOUSSEVILLE	07/10/2022
SAINT FIRMIN	30/09/2022

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver les contrats, les conventions, les avenants et les marchés publics signés dans le cadre de la délégation attribuée au président.**

**Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.**

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
  
Daniel MATERGIA  
Maire de SANCY

